



Déclaration de maladie professionnelle

Personnels directement rémunérés sur le budget de l'Etat

- Agents stagiaires ou titulaires (administration centrale, services déconcentrés, établissements d'enseignement scolaire des 1^{er} et 2nd degrés, enseignement supérieur, maîtres à titre définitif de l'enseignement privé sous contrat des 1^{er} et 2nd degrés)
- Agents non-titulaires de l'Etat recrutés à temps complet pour une durée égale ou supérieure à un an

Ne pas utiliser cet imprimé pour les personnels pris en charge par la CPAM (non titulaires recrutés à temps incomplet et/ou pour une durée inférieure à un an, personnels rémunérés par les EPLE, sur budget propre des universités...).

A REMPLIR EN 2 EXEMPLAIRES

DATE DE LA PREMIERE CONSTATATION MEDICALE DE LA MALADIE :				
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA VICTIME :				
□ Mme □ M.				
Nom de famille :				
Nom d'usage :				
Prénoms :				
Situation familiale (facultatif) : ☐ célibataire ☐ marié(e) ☐ pacsé(e) ☐ séparé(e) ☐ divorcé ☐ veuf(ve)	(e)			
Date de naissance : _				
Numéro d'agent (NUMEN) : _ _ _ _ _ _ _ _				
Numéro INSEE : _ _ _ _ _ _ _ _ _				
Adresse personnelle :				
Code postal _ _ _ Ville				
Téléphone (facultatif) : ou ou				
Adresse électronique (facultatif):@				
STATUT ET CATEGORIE DE L'AGENT :				
□ stagiaire □ titulaire □ non titulaire □ Maître à titre définitif □ A □ B	С			
CORPS DISCIPLINE FONCTION (en toutes lettres):				
SERVICE ET ADRESSE ADMINISTRATIVE :				
Nom et adresse du lieu d'affectation :				
Code postal _ _ Ville				
Téléphone professionnel :				
Adresse électronique professionnelle :@				

Date d'affectation dans le poste occupé au moment de la constatation de la maladie : |__| | | _| | _| |

<u>DEPOSITION DE L'AGENT DECRIVANT L'ACTIVITE EXERCEE</u> (environnement : salle de cours, bureau, escalier, laboratoire, etc, tâche exécutée, geste effectué, machine, outil ou produits utilisés, etc) : A compléter par la fiche de poste établie par le supérieur hiérarchique 1				
DESCRIPTION DU SIEGE ET DE LA NATURE DE LA OU DES PATHOLOGIES : Fournir obligatoirement un certificat médical initial original décrivant les pathologies				
□ sans arrêt de travail □ avec arrêt de travail □ décès immédiat L'agent a-t-il déjà été victime d'une ou de plusieurs maladies professionnelles ou d'un ou de plusieurs accidents de service ou du travail ? □ OUI □ NON Si oui :				
	1 ^{er} accident ou MP	2 ^{ème} accident ou MP	3 ^{ème} accident ou MP	
Date				
Incapacité partielle permanente en %				
Etablissement d'affectation lors de l'accident : Académie/nom/adresse				
Je soussigné(e), (nom et prénom de l'agent)				
Fait à, le _ _ _ _				
Signature et timbre du supérieur hiérarchique				
En cas de réserve, établir une attestation sur papier libre en explicitant les arguments.				

¹ Joindre à la déclaration le rapport du supérieur hiérarchique décrivant le poste de travail de l'agent Est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique une allocation, un paiement ou un avantage indu (article 441-6 du code pénal).

Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 € d'amende le fait : 1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits

matériellement inexacts; 2° De falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère; 3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui (article 441-7 du code pénal).